

Programme de législature
du Conseil synodal
2016-2020

Sommaire

Pourquoi un Programme de législature (PL)?.....	3
Qui sommes-nous?.....	4
Notre mission.....	5
Notre vision pour l'EREN.....	5
L'EREN, une Eglise avec des valeurs.....	6
Introduction aux axes et objectifs du PL.....	7
Nos quatre axes.....	9
Nos objectifs généraux.....	11
Nos objectifs spécifiques.....	12
Quelques mesures.....	13
Annexe: historique des rapports stratégiques et des PL.....	14

Pourquoi un Programme de législature (PL)?

Par le PL, le Conseil synodal présente au Synode sa vision et ses intentions de travail.

C'est donc une projection: "Le Conseil synodal imagine ce que l'EREN aura à réaliser dans les années à venir" (PL 2012-2016 p. 3), pour répondre au mieux aux défis auxquels elle sera confrontée ces prochaines années.

Le PL fédère et engage les membres du Conseil. C'est un outil de conduite, un guide pour son action, un cadre de références.

C'est une feuille de route.

Le PL est un outil. Il ne dit pas tout. D'autres projets, d'autres directions en cours de législature, pourront être suggérés par le Synode, les paroisses, les membres de l'Eglise, les instances romandes et suisses.

En se remettant à Dieu, sans sous-estimer les difficultés et les mutations importantes, le Conseil synodal envisage cette législature avec confiance et sérénité.

Qui sommes-nous?

Le PL 2016-2020, comme les précédents, se développe à partir de l'identité de l'EREN qui est formalisée dans les articles 1 à 4 de sa Constitution.

Le Conseil synodal a reformulé cette identité à partir du titre Eglise Réformée Evangélique du Canton de Neuchâtel:

Eglise

Une communauté chrétienne vivant de la confiance en Dieu.

Réformée

Une communauté héritière de la Réforme et de deux millénaires de christianisme, consciente de la nécessité d'une réforme permanente.

Evangélique

Une communauté vivant et témoignant de l'événement de Jésus-Christ manifesté dans son Evangile, des communautés à l'écoute de la Parole de Dieu.

Du canton de Neuchâtel

Une Eglise reconnue et un partenaire historique envers la société et l'Etat de Neuchâtel, présente pour celles et ceux qui font appel à elle, pour ceux et celles qui ont besoin de soutien, de reconnaissance.

Constitution

Art. 1 - L'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel, témoin de Jésus-Christ au pays de Neuchâtel, annonce l'Evangile, puissance de Dieu pour le salut de tous les hommes.

Née de la fusion de l'Eglise nationale du canton de Neuchâtel et de l'Eglise évangélique neuchâteloise indépendante de l'Etat, elle fait partie de l'Eglise universelle, voulue par Jésus-Christ, fondée sur l'enseignement des apôtres et rendue vivante, à travers les siècles, par l'action du Saint-Esprit. Rattachée aux Eglises issues de la Réforme du XVI^e siècle, elle est membre de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse et, par elle, du Conseil œcuménique des Eglises.

Elle est régie par la présente Constitution et par ses règlements.

Art. 2 - L'Eglise est reconnue institution d'intérêt public par la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel. Ses relations avec l'Etat sont réglées par un concordat.

Art. 4 - L'Eglise est au service de tous les habitants du pays de Neuchâtel par la proclamation de l'Evangile et par la diaconie. En sont membres tous ceux qui se reconnaissent chrétiens réformés évangéliques. Le baptême atteste leur appartenance à l'Eglise de Jésus-Christ.

La qualité de membre implique l'adhésion aux principes, à la mission et à l'organisation de l'Eglise, tels qu'ils sont définis dans la présente Constitution.

Notre mission

Célébrer et témoigner de l'Evangile en paroles et en actes (Synode 2005)

Notre vision pour l'EREN

L'EREN est une Eglise joyeuse, dynamique et souple car portée par sa foi, son espérance et son amour en Jésus-Christ.

Avec **joie**, l'EREN annonce l'Evangile à chacun, au sein de la communauté et dans la vie publique.

- ✓ Elle est à l'écoute des appels de Dieu et du monde.
- ✓ Elle témoigne du trésor qu'elle a reçu.

Avec **dynamisme**, l'EREN s'ouvre au monde. En collaboration avec les instances civiles et religieuses.

- ✓ Elle accompagne la recherche de sens.
- ✓ Elle favorise la cohésion sociale.
- ✓ Elle stimule la prise de responsabilité de chacun.
- ✓ Elle soutient et vient en aide aux personnes en situations de fragilité et d'exclusion sociale, économique ou politique.

Avec **souplesse**, l'EREN se construit en communauté.

- ✓ Elle se remet en question.
- ✓ Elle renouvelle ses manières et expressions d'être et de vivre ensemble.
- ✓ Elle assure un cadre de vie équilibré.
- ✓ Elle valorise l'engagement des membres, des bénévoles, des permanents. Elle accueille toute personne intéressée par ce qu'elle est, fait et annonce.

L'EREN, une Eglise avec des valeurs

L'EREN met sa confiance en Dieu, le Père, le Fils et l'Esprit Saint. Elle marche à la suite de son Seigneur Jésus le Christ, mort et ressuscité. Elle est appelée à témoigner de l'amour inconditionnel de Dieu pour sa création. Par conséquent, elle vit dans la société dont elle est partie prenante. Elle est singulière par sa spécificité d'être Eglise réformée. Elle fait rayonner l'éclairage spirituel réformé par la beauté et la joie, le vivre ensemble et l'édification, en s'appuyant sur les ressources dont elle dispose. En même temps, elle est liée à d'autres parties de la société civile, politique, économique et religieuse par des valeurs partagées:

- ✓ **La liberté**

La liberté est constitutive de l'être humain. Celui-ci prend en charge sa destinée, il en est responsable.

- ✓ **La justice**

La justice permet le vivre ensemble dans le respect de la liberté de tout être et donne un cadre à la cohésion sociale en reconnaissant l'égalité de tout être.

- ✓ **La solidarité**

La solidarité ouvre à la cohésion sociale. Les humains constituent un corps, une entité, une communauté d'intérêt ou de destin. Etre ensemble, c'est faire communauté et partager une même histoire.

- ✓ **La vérité**

La vérité est une recherche incessante de ce qui est bon, juste et authentique pour soi, les autres et le monde, par conséquent elle interroge les autres valeurs sur leur adéquation avec l'évolution de la société.

Introduction aux axes et objectifs du PL

Deux données traversent l'ensemble des travaux de l'EREN depuis 1994 (cf. annexe):

- ✓ la décroissance marquée du nombre de réformés inscrits dans l'EREN,
- ✓ la créativité de l'EREN dans l'adaptation de ses structures et l'innovation des formes de sa mission.

Le PL 2016-2020 n'exprime pas l'espoir d'une recrudescence des membres inscrits dans l'EREN. Faut-il y voir une tendance au pessimisme de la part du Conseil synodal? Deux réalités empêchent de réduire la question à une posture optimiste ou pessimiste. D'une part, le phénomène de décroissance des Eglises est trop généralisé à grande échelle en Occident pour espérer raisonnablement une inversion prochaine de cette tendance. Celle-ci déborde clairement les facteurs de diminution que l'on pourrait imputer à une dynamique propre à l'EREN et qu'il suffirait de corriger.

D'autre part, l'existence même de l'Eglise dépend fondamentalement de la volonté et de la fidélité de Dieu. À cette volonté et à cette fidélité de Dieu doivent répondre la confiance et la fidélité des chrétiens plutôt que des déclarations d'optimisme ou de pessimisme.

En Eglise, la question n'est pas d'abord d'être optimiste ou pessimiste, mais d'être attentif! La confiance que Dieu ne cesse pas son œuvre motive l'attention des chrétiens: toujours à nouveau, et indépendamment de la facilité ou de la complexité des circonstances, les membres d'une Eglise cherchent à discerner quelles formes doit prendre leur témoignage, en fonction du milieu, de ce que Dieu fait germer, et des appels qu'il adresse. C'est pourquoi le premier souci n'est pas le nombre des membres, mais la transmission fidèle de l'Evangile.

Dans cette optique, on peut se réjouir que l'EREN n'ait pas cédé à la tentation de repli. Les capacités de réactivité et de créativité ont été manifestes. Il s'agit de poursuivre, dans ce même esprit, la compréhension de ce que signifie être une Eglise fidèle – et donc vivante – dans le contexte d'une société où les chrétiens sont une minorité.

Se concentrer sur l'essentiel pour que la mission soit accomplie avec moins de ressources ne relève pas d'un repli. Il s'agit au contraire de chercher, d'une manière courageuse et innovante, comment rayonner en situation de minorité.

Le Conseil synodal est convaincu qu'il est impératif de poursuivre tant les efforts d'adaptation des structures que la dynamique de créativité dans les manières de servir et de témoigner.

Très concrètement, l'ensemble du chantier Evangélisation, récemment ouvert pour élargir le cercle des membres de l'EREN actifs dans le service et le partage de l'Evangile, représente une dynamique prometteuse et appropriée. Il s'agit d'une manière concrète et pratique de se concentrer sur l'essentiel de la mission de l'EREN. Or, il apparaît clairement que l'EREN ne pourra développer cette belle dynamique qu'en s'allégeant de manière effective quant au nombre de ses activités, ainsi qu'en imaginant avec confiance une autre façon de vivre ensemble. Cela implique de revisiter de manière courageuse, avisée, actualisée et parfois innovante:

- ✓ la qualité de membres de l'EREN,
- ✓ la définition et la répartition des ministères,
- ✓ la collaboration entre paroisses et missions cantonales,
- ✓ ...

La vie est mouvement et notre Eglise est vivante parce qu'elle se bouge, même si elle refait sous une autre forme ce qu'elle avait déjà accompli. Dans tout programme, il y a quête de vérité: les objectifs retenus par le Conseil synodal veulent rendre témoignage à la vérité qui est Jésus-Christ, en rendant présent dans le Canton de Neuchâtel la force de la Bonne Nouvelle. Si Christ est le chemin, la vérité et la vie qui mènent à Dieu, c'est lui que nous nous engageons à suivre. Le PL n'est qu'un outil pour répondre à l'appel du Christ et rester fidèle à cette vocation.

Nos quatre axes

Le Conseil synodal a choisi de travailler ses objectifs à partir de quatre axes. Suite au Synode de décembre 2015, l'EREN passe "en mode Evangélisation". Celui-ci touche les visages de l'EREN, y compris les quatre axes du PL. Dès lors, l'Evangélisation ne constitue pas un objectif particulier mais servira de critères d'évaluation des mesures et des projets issus du PL.

1. Beauté et joie

La beauté et la joie sont des fruits de l'Esprit. Elles jaillissent de la vie culturelle et de la vie communautaire. Elles accompagnent et imprègnent l'engagement envers le prochain, les actions pour la justice, la paix et la sauvegarde de la création, la recherche incessante de la vérité.

Le Conseil synodal souhaite que l'attention à la beauté et à la joie aillent de pair avec le recentrement de l'EREN sur l'essentiel de sa mission: témoigner en actes et en paroles.

La célébration de l'Evangile par la vie culturelle requiert des expressions variées et des lieux aménagés de manière appropriée. C'est un domaine privilégié où peut rayonner la beauté de la vie et où peut jaillir la joie d'être fils et filles de Dieu. Pareillement, les multiples formes d'engagement et de service donnent visage à la beauté et à la joie promises à l'être humain.

2. Ensemble

Etre et vivre ensemble font partie de la nature d'une Eglise. Une Eglise est composée d'une multitude de communautés de foi et d'actions. Le Conseil synodal souhaite valoriser l'adhésion de ses membres en proposant:

- ✓ des communautés où l'on se sent accueilli,
- ✓ des espaces d'écoute et de dialogue,
- ✓ des accompagnements et des aumôneries,
- ✓ des lieux et des actions d'engagements bénévoles.

Le Conseil synodal tient à la dimension d'Eglise ouverte et solidaire, à savoir au développement de sa dimension diaconale. Certes l'EREN n'a plus les moyens d'être auprès de tous les habitants du Canton en même temps. Elle doit faire des choix, savoir discerner ce qui n'a plus besoin de son soutien et s'investir là où les nécessités se font sentir. Le Conseil synodal maintient que la présence de l'Eglise dans la société est une priorité, mais dans les limites de ses moyens en ressources humaines et financières. Le Conseil synodal est convaincu que l'EREN doit rester novatrice dans sa réflexion et ses engagements, comme elle l'a toujours fait. L'innovation et le développement d'activités sont vitaux pour que l'Eglise avance. Se replier sur soi-même signifie à brève échéance la disparition de l'EREN. L'objectif primordial du Conseil synodal est de permettre au plus grand nombre d'exprimer son adhésion à l'EREN et à travers elle à l'Eglise de Jésus-Christ.

Enfin le Conseil synodal estime qu'être ensemble passe par la gestion stratégique de ses ressources humaines professionnelles et bénévoles.

3. Edification

L'édification est un mouvement intérieur permettant à l'individu ou à une communauté de grandir, d'acquérir ou de développer ses capacités spirituelles et humaines.

Tout comme ses prédécesseurs, le Conseil synodal estime que l'édification de l'EREN passe par la formation de ses membres. De nombreuses formations ont été mises en place et continueront à l'être. Elles permettent des partages, des enrichissements personnels et communautaires, la création de nouvelles manières d'exprimer la foi en Jésus-Christ par la parole et l'action.

Se former, c'est accepter de s'ouvrir et de changer: L'Eglise a besoin de femmes et d'hommes de tous âges qui acceptent de se laisser former dans tous les domaines, qu'ils soient bibliques ou théologiques, ou en vue de la catéchèse ou de la prédication ou dans des domaines plus pragmatiques tels que le management. La formation ne concerne pas que les professionnels, mais est offerte aux bénévoles de notre Eglise. Une Eglise « en mode évangélisation » est une Eglise ouverte au monde et équipée pour en relever les défis.

4. Ressources

Les ressources d'une institution sont de genres très différents. Elles touchent aux finances, aux outils, aux personnes.

Le Conseil synodal reste soucieux de ses collaboratrices/eurs. Il cherche à créer des conditions équitables de travail et respectueuses des personnes, même si les tensions liées aux diminutions de postes ou à la difficulté d'être reconnus dans sa fonction de ministre de l'EREN demeurent.

Le Conseil synodal cherche des outils pour l'aider, aider les paroisses et les services cantonaux dans leurs actions d'évangélisation, par exemple: le Vade-mecum, l'étude des Sinus Milieux, les formations proposées.

Les moyens financiers de l'EREN sont donnés principalement par la Contribution ecclésiastique et les dons. Par conséquent, les rentrées financières peuvent varier d'une année à l'autre. Le Conseil synodal, avec le soutien du Synode, a mis en place une stratégie recherchant l'équilibre financier. Le PL 2016-2020 poursuit cette ligne. Les finances donnent des moyens en personnes pour l'accomplissement de la mission de l'Eglise et le Conseil synodal gère ces moyens, par le tableau des postes et le budget présentés au Synode.

Nos objectifs généraux

1. Beauté et joie

L'EREN témoigne de sa foi en exprimant la joie et la beauté de l'Evangile.

2. Ensemble

L'EREN témoigne de sa foi en tant que communauté ouverte, solidaire et accueillante.

3. Edification

L'EREN accompagne ses membres sur leur chemin spirituel.

4. Ressources

L'EREN trouve les ressources lui permettant d'exercer sa mission.

Nos objectifs spécifiques

1. Beauté et joie

L'EREN témoigne de sa foi en exprimant la joie et la beauté de l'Evangile.

- ✓ L'EREN diversifie sa vie culturelle et ses expressions communautaires.
- ✓ L'EREN s'engage en faveur de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création.
- ✓ L'EREN s'engage dans le témoignage commun des Eglises chrétiennes.

2. Ensemble

L'EREN témoigne de sa foi en tant que communauté ouverte, solidaire et accueillante.

- ✓ L'EREN valorise l'adhésion des membres à travers l'accueil et les accompagnements proposés.
- ✓ L'EREN priorise ses engagements diaconaux et sa présence dans la société.
- ✓ L'EREN développe de nouvelles expressions d'être ensemble et de s'engager.

3. Edification

L'EREN accompagne ses membres sur leur chemin spirituel.

- ✓ L'EREN permet à ses membres d'apprendre, de partager et de s'engager dans un chemin spirituel.
- ✓ L'EREN offre des formations permettant de s'engager dans des groupes et des postes à responsabilité.

4. Ressources

L'EREN trouve les ressources lui permettant d'exercer sa mission.

- ✓ L'EREN développe ses outils de gestion des ressources humaines, financières, immobilières et administratives.
- ✓ L'EREN mène une réflexion fondamentale sur le cadre institutionnel de son fonctionnement.

Quelques mesures

PROMOUVOIR LA SAUVEGARDE DE LA CRÉATION

Projet du Conseil synodal pour une gestion écologique pour assainir et réduire les dépenses énergétiques utiles liées aux bâtiments de l'EREN.

FAVORISER LES CONDITIONS DE LA VIE SPIRITUELLE

Un projet est de favoriser les conditions de vie spirituelle personnelle des permanents

Partenariat avec le monde politique et civil

Groupes de travail, collaborations

Promouvoir le beau dans l'EREN

Soigner et améliorer l'esthétisme dans notre image à l'interne et vers l'extérieur (documents, lieux d'accueil et d'assemblée).

Développer la collaboration chrétienne

Partenariat avec les églises reconnues, communautés religieuses Taizé, Bose, Grandchamp et Don Camillo.

L'EREN priorise ses engagements diaconaux et sa présence dans la société. Engagements auprès des migrants et réfugiés, PMS, EMS, prisons, etc.

L'EREN gère ses ressources financières en cherchant l'équilibre entre sa mission et sa responsabilité d'employeur.

Créer de nouvelles sources de dons et de legs. Maintenir et développer les actions de recherche de fonds mises en place.

L'EREN offre des conditions de travail attractives et adéquates afin d'assurer le bien-être de ses employés. les talents et les compétences des acteurs de l'EREN.

Politique des cures et pasteur référent, répertoire et valoriser

EREN 2023
L'EREN conduit une réflexion et un travail préparatoire en vue de la révision de la Constitution et du Règlement selon les critères de joie, de dynamisme (Evangelisation) et de la souplesse structurelle.

Développer l'offre de **formation des bénévoles**
Développer l'offre pour les postes à responsabilité
Approfondir les **références chrétiennes et réformées**
Liturgie, formation des prédicateurs

L'EREN développe de nouvelles expressions d'être ensemble et de s'engager
Fresh expressions, projet Evangelisation, lieux d'écoute et d'accompagnement spirituel, stimuler des réalisations inter-générationnelles, réflexion sur les cultes.

Annexe: historique des rapports stratégiques et des PL

Dans plusieurs rapports (Nouvel Elan de vie (1994) Visions prospectives I et II (2007), les PL 2008-2012 et 2012-2016), le Conseil synodal a fait le constat du décalage entre la réalité des chiffres et la projection des membres de l'EREN. Il a alerté le Synode, les Conseils paroissiaux, les personnes engagées, les permanents, que, pour les Eglises historiques, l'évolution de la société entraînait un déficit de connaissance et d'intérêt dans plusieurs milieux de la population, et ainsi une chute des membres de l'EREN.

En 1994, le Nouvel Elan de vie signalait la diminution constante des protestants. De 100'000 sur une population de 150'000 en 1965, les protestants passent en 1990 à 75'000 sur 160'000 habitants. En 2007, à savoir treize ans plus tard, Visions prospectives I soulignait que le canton comptait 40% de protestants alors qu'en 1960, il représentait le 80% de la population. L'office des statistiques indique pour l'année 2014 sur une population (âgée de 15 ans ou plus) de 146'165 que le nombre de protestants se monte à 22,6% (33'077). En comparaison, les catholiques sont à 22,9% (33'486), les sans confession à 41,8% (61'095), les autres communautés chrétiennes à 4,6% (6'766), les musulmans à 4,3% (6'307), les autres communautés religieuses à 1,3% (1'888). Selon les statistiques de l'EREN, en 2014 le nombre de protestants s'élève à 57'221 alors qu'il était en 1994: 82'857.

Depuis vingt ans, il ne suffit plus de dire "EREN" pour que celle-ci soit identifiée. L'EREN, c'est qui? C'est quoi? En plus le mot Eglise évoque une institution du passé. L'EREN souffre donc d'un manque d'identification, comme le rappelle les rapports nommés. Inlassablement, le Conseil synodal propose des constats, des objectifs, des mesures ou des projets pour valoriser ses actions d'aide, son témoignage, ses offres d'accompagnement et de présence, ses cultes, son enseignement, son évangélisation.

En 1994, le constat du Conseil synodal relevait les changements sociétaux qui touchaient la perception et la place de l'EREN dans la population. Sa vision était que "la diminution du nombre de membres de l'Eglise n'est pas une fatalité. Le Conseil synodal pense judicieux de viser une croissance de l'Eglise par le témoignage auprès des membres de l'Eglise d'abord, mais aussi auprès des personnes qui se déclarent sans confession." (p.18). Il proposait des pistes de réflexions sur les structures, les ministères et les organes de l'EREN. Les grands axes du Nouvel Elan de vie touchaient:

- ✓ à l'adaptation des structures,
- ✓ à la formation du peuple de Dieu,
- ✓ à la vie culturelle et communautaire,
- ✓ à la présence de l'Eglise dans la société,
- ✓ à la conscience de l'appartenance des membres de l'EREN à leur Eglise,
- ✓ au nouvel usage des bâtiments ecclésiaux.

En 2003, EREN 03 a finalisé plusieurs des pistes développées par le Nouvel Elan de vie dans la Constitution et le Règlement général. L'EREN a subi une mutation importante: les paroisses sont passées de 52 à 11, des centres cantonaux ont été créés, un travail par équipe a été développé, etc. Les grandes lignes étaient:

- ✓ se recentrer sur l'essentiel,
- ✓ simplifier les structures,
- ✓ créer des liens nouveaux.

Il s'agissait de revenir à ce qui constitue les fondements mêmes des traditions chrétiennes et réformées pour en redécouvrir les richesses et les mettre en valeur. Ce recentrement sur l'essentiel s'ouvrait aussi sur le monde. L'EREN a "pour vocation d'entendre les questions, les propositions, les cris et les appels de ses contemporains, même quand ils ne sont pas aimables. Elle est exhortée à accueillir tout le monde, les gagnants comme les souffrants." (Rapport du Conseil synodal de juin 2002, p. 4)

En 2007, face aux difficultés financières que l'EREN traversait, le Conseil synodal dans les Visions prospectives I et II réaffirmait la position que l'Eglise tenait à jouer, à savoir: "L'EREN se positionne comme Eglise réformée qui tient à jouer, avec d'autres Eglises, un rôle dans un canton marquée par l'histoire réformée mais dont les habitants ne se réclament plus majoritairement de l'EREN" (Visions prospectives I. p. 5).

Les axes des Visions I étaient:

- ✓ la valorisation de la question de l'appartenance à l'Eglise de Jésus-Christ,
- ✓ la valorisation de la question de l'appartenance à l'EREN,
- ✓ l'adaptation des dimensions de l'EREN aux besoins et aux moyens à disposition,
- ✓ le changement de mentalité à l'interne comme à l'externe visant à une responsabilisation des membres de l'Eglise.

Visions prospectives II a affiné les axes en travaillant:

- ✓ **sur les membres de l'Eglise:** la valorisation de l'adhésion: la gestion des fichiers, l'information et l'accueil des nouveaux arrivés,
- ✓ **sur la présence de l'EREN auprès de tous les habitants du Canton:** la recherche de nouveaux projets, le financement des projets, la reconnaissance du travail de l'Eglise comme Eglise d'intérêt général, les offres de formations aux responsables paroissiaux,
- ✓ **sur les lieux de vie: un objectif communautaire** avec la valorisation d'espaces communautaires divers dont la communauté paroissiale reste la base,
- ✓ **sur les structures cantonales, vers une clarification des compétences:** services cantonaux, la répartition des postes et des charges entre paroisses et caisse centrale.

Le PL 2008-2012 présentait 3 axes de travail:

- ✓ **une Eglise participative et novatrice** dont les objectifs généraux étaient le renforcement du sentiment d'appartenance à l'EREN, le renforcement de la vie communautaire, la connaissance et le positionnement des prestations de l'EREN, le soutien de la formation de l'EREN,
- ✓ **une Eglise ouverte et solidaire** dont les objectifs généraux étaient le développement de la dimension diaconale de l'EREN en profilant les actions de l'EREN dans la société civile et en établissant un concept de communication globale,
- ✓ **une Eglise équilibrée** dont les objectifs généraux étaient l'exercice de la mission dans un cadre redimensionné, la jouissance d'une situation financière stabilisée.

Le PL 2012-2016 présentait 4 axes de travail pour l'EREN:

- ✓ **finances** dont l'objectif était de trouver des moyens lui permettant d'accomplir sa mission,
- ✓ **innovation et développement** dont l'objectif était de développer sa mission dans des axes inexplorés en acceptant les notions de prises de risques, d'incertitude et d'imprévisibilité,
- ✓ **service** dont l'objectif était d'adapter les services en fonction des attentes des bénéficiaires,
- ✓ **processus** dont l'objectif était de développer une structure et des méthodes de travail efficaces et d'offrir un cadre de travail attractif et sécurisant.

Le constat du Conseil synodal actuel rejoint celui des précédents rapports. On retrouve de grandes constantes: la formation, l'adaptation des structures, l'innovation, l'ouverture à la société et la solidarité. Ainsi le PL se situe dans la ligne des précédents travaux présentés au Synode.

